



## Décisions et liste des résolutions

### I. DECISIONS

**EB99(1) Nomination d'un représentant du Conseil exécutif à la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé**

Le Conseil exécutif a nommé le Dr A. Y. Al-Saif pour représenter le Conseil à la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé, en plus de son Président, M. S. Ngedup, membre de droit, du Professeur A. Aberkane et du Dr Y.-S. Shin, déjà nommés à sa quatre-vingt-dix-huitième session.

(Première séance, 13 janvier 1997)  
EB99/SR/1

**EB99(2) Rapports du Comité de Développement du Programme et du Comité de l'Administration, du Budget et des Finances**

Le Conseil exécutif a pris acte des rapports du Comité de Développement du Programme<sup>1</sup> et du Comité de l'Administration, du Budget et des Finances,<sup>2</sup> et il a approuvé les conclusions du Comité de Développement du Programme concernant le processus d'évaluation du programme, les plans d'action et l'examen et l'évaluation de programmes particuliers. Le Conseil a aussi approuvé les conclusions concernant l'examen des résolutions de l'Assemblée de la Santé ainsi que les critères et méthodes utilisés pour l'évaluation par les deux Comités.

(Deuxième séance, 13 janvier 1997)  
EB99/SR/2

**EB99(3) Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution**

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Directeur général sur les Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution,<sup>3</sup> tout

---

<sup>1</sup> Document EB99/3.

<sup>2</sup> Documents EB99/4 et Add.1.

<sup>3</sup> Document EB99/8.

en convenant que les services de l'OMS devraient continuer d'être assurés de façon ininterrompue, a prié le Directeur général de poursuivre ses efforts pour recouvrer les arriérés de contributions des Membres concernés et de faire rapport sur cette question au Comité de l'Administration, du Budget et des Finances, qui se réunira immédiatement avant la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé, afin de permettre au Comité de formuler des recommandations à l'Assemblée de la Santé, au nom du Conseil, sur la base des dispositions de la résolution WHA41.7 et des arriérés de contributions à ce moment.

(Huitième séance, 16 janvier 1997)  
EB99/SR/8

**EB99(4)           Elaboration du *Rapport sur la santé dans le monde, 1998* et troisième évaluation des progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la stratégie mondiale de la santé pour tous d'ici l'an 2000**

Le Conseil exécutif, ayant examiné le rapport du Directeur général relatif au rapport sur la santé dans le monde et à la troisième évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie mondiale de la santé pour tous d'ici l'an 2000,<sup>1</sup> a décidé de recommander à l'Assemblée de la Santé d'intégrer le rapport mondial sur la troisième évaluation et neuvième rapport sur la situation sanitaire dans le monde dans le *Rapport sur la santé dans le monde, 1998*, et de ne plus établir de rapports séparés sur la situation sanitaire dans le monde.

(Onzième séance, 18 janvier 1997)  
EB99/SR/11

**EB99(5)           Examen de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé : rapport du groupe spécial**

Le Conseil exécutif, ayant pris acte du rapport du groupe spécial sur l'examen de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé,<sup>2</sup> a approuvé ses recommandations 1) à 4), étant entendu que la portée de la recommandation 3) serait réexaminée rapidement par le groupe à la lumière des discussions qui auront lieu au Comité de Développement du Programme et au Conseil avant que cette recommandation ne soit mise en oeuvre.

(Quatorzième séance, 21 janvier 1997)  
EB99/SR/14

**EB99(6)           Santé reproductive**

Le Conseil exécutif a pris acte du rapport du Directeur général sur la santé reproductive<sup>3</sup> et a approuvé – dans le cadre du fonds bénévole pour la promotion de la santé – le nouvel intitulé du “compte spécial pour la santé maternelle et la maternité sans risque”, à savoir “compte spécial pour l'appui technique à la santé reproductive”.

(Quatorzième séance, 21 janvier 1997)  
EB99/SR/14

---

<sup>1</sup> Document EB99/17.

<sup>2</sup> Document EB99/14.

<sup>3</sup> Document EB99/19, section V.

**EB99(7) Attribution du Prix de la Fondation Léon Bernard**

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Comité de la Fondation Léon Bernard, a attribué le Prix de la Fondation Léon Bernard pour 1997 à l'Académicien E. I. Chazov (Fédération de Russie) pour les services éminents qu'il a rendus dans le domaine de la médecine sociale.

(Quinzième séance, 21 janvier 1997)  
EB99/SR/15

**EB99(8) Attribution du Prix et de la bourse de la Fondation Dr A. T. Shousha**

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Comité de la Fondation Dr A. T. Shousha, a attribué le Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha pour 1997 au Professeur M. K. Gabr (Egypte) pour sa remarquable contribution à l'amélioration de la situation sanitaire dans la zone géographique où le Dr Shousha a oeuvré au service de l'Organisation mondiale de la Santé.

Le Conseil a attribué la bourse de la Fondation Dr A. T. Shousha au Dr N. A. El-Ashry (Egypte).

(Quinzième séance, 21 janvier 1997)  
EB99/SR/15

**EB99(9) Attribution du Prix de la Fondation Ihsan Dogramaci pour la Santé de la Famille**

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Comité de la Fondation Ihsan Dogramaci pour la Santé de la Famille, a attribué le Prix de la Fondation Ihsan Dogramaci pour la Santé de la Famille pour 1997 à Mme S. Nazarbayeva (Kazakstan) pour les services qu'elle a rendus dans le domaine de la santé de la famille.

(Quinzième séance, 21 janvier 1997)  
EB99/SR/15

**EB99(10) Attribution du Prix Sasakawa pour la Santé**

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Comité du Prix Sasakawa pour la Santé, a attribué le Prix Sasakawa pour la Santé pour 1997 au projet de développement des services de santé de Mongar (Bhoutan), qui représente des travaux novateurs remarquables en matière de développement sanitaire. Le Conseil a noté que le projet de développement des services de santé de Mongar recevrait US \$40 000.

(Quinzième séance, 21 janvier 1997)  
EB99/SR/15

**EB99(11) Attribution de la Bourse Francesco Pocchiari**

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Comité de la Bourse Francesco Pocchiari, a attribué la Bourse Francesco Pocchiari pour 1997 au Dr M. Kassaye (Ethiopie) pour lui permettre d'enrichir à l'étranger son expérience en matière de recherche.

(Quinzième séance, 21 janvier 1997)  
EB99/SR/15

**EB99(12) Attribution du Prix de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé**

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Comité de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé, a attribué le Prix de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé pour 1997 au Dr A. R. A. Al-Awadi (Koweït) et au Dr R. Salvatella Agrelo (Uruguay) pour leur remarquable contribution au développement sanitaire. Le Conseil a noté que les deux lauréats recevraient chacun US \$20 000.

(Quinzième séance, 21 janvier 1997)  
EB99/SR/15

**EB99(13) Rapport sur les réunions de comités d'experts et de groupes d'étude**

Le Conseil exécutif a procédé à l'examen et pris note du rapport du Directeur général<sup>1</sup> sur les réunions des comités d'experts suivants : Comité OMS d'experts sur l'éducation sanitaire complète et la promotion de la santé en milieu scolaire (L'école au service de la promotion de la santé),<sup>2</sup> Comité OMS d'experts des Spécifications relatives aux Préparations pharmaceutiques, trente-quatrième rapport,<sup>3</sup> et Comité mixte FAO/OMS d'experts des Additifs alimentaires, quarante-cinquième rapport (Evaluation des résidus de certains médicaments vétérinaires dans les aliments).<sup>4</sup> Il a remercié les experts qui ont participé à ces réunions et a prié le Directeur général de donner suite, selon qu'il conviendra, à leurs recommandations dans l'exécution des programmes de l'Organisation, en tenant compte de la discussion au Conseil.

(Quinzième séance, 21 janvier 1997)  
EB99/SR/15

**EB99(14) Rapport du groupe de travail spécial sur le développement des systèmes de santé pour l'avenir**

Le Conseil exécutif a approuvé l'approche adoptée par le groupe de travail spécial sur le développement des systèmes de santé pour l'avenir<sup>5</sup> et a demandé à ce groupe de poursuivre ses travaux et de présenter un rapport final à la centième session du Conseil; ce rapport devrait non seulement souligner les besoins des pays concernant le développement des systèmes de santé, mais aussi examiner la capacité actuelle de l'OMS et proposer les moyens de diriger de la façon la plus utile les efforts de l'Organisation aux niveaux des pays, des Régions et du Siège, grâce à une initiative internationale élargie en matière de recherche, de formation et d'action.

Le Conseil a recommandé que le développement des systèmes de santé constitue le thème du *Rapport sur la santé dans le monde, 1999*.

(Quinzième séance, 21 janvier 1997)  
EB99/SR/15

---

<sup>1</sup> Document EB99/28.

<sup>2</sup> A paraître dans la Série de Rapports techniques de l'OMS.

<sup>3</sup> OMS, Série de Rapports techniques, N° 863, 1996.

<sup>4</sup> OMS, Série de Rapports techniques, N° 864, 1996.

<sup>5</sup> Document EB99/39.

**EB99(15) Comité mixte UNICEF/OMS des Directives sanitaires**

Le Conseil exécutif a pris acte du rapport du Comité mixte UNICEF/OMS des Directives sanitaires sur sa session extraordinaire, tenue à Genève les 15 et 16 mai 1996,<sup>1</sup> et il approuvé les recommandations faites par le Comité, soulignant combien il est important que soient mobilisées la volonté politique et les ressources nécessaires pour accélérer les mesures en vue d'atteindre les objectifs liés à la santé fixés pour la fin de la décennie par le Sommet mondial pour les enfants.

(Seizième séance, 22 janvier 1997)  
EB99/SR/16

**EB99(16) Rapports du Corps commun d'inspection**

Le Conseil exécutif, ayant examiné les rapports du Corps commun d'inspection intitulés "Obligation redditionnelle, amélioration de la gestion et contrôle dans le système des Nations Unies, première et deuxième parties", "Etude des télécommunications et des technologies de l'information connexes dans le système des Nations Unies", "Etude de la relation entre l'assistance humanitaire et les opérations de maintien de la paix", "L'appui du système des Nations Unies en faveur de la science et de la technique en Asie et dans le Pacifique" et "Evaluation du nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 - Vers une approche plus opérationnelle ?", a remercié le Corps commun d'inspection de ses rapports et exprimé son accord avec les commentaires y relatifs du Directeur général.<sup>2</sup> Le Conseil a demandé au Directeur général de transmettre ces commentaires au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, aux membres du Comité administratif de Coordination, au Président du Corps commun d'inspection et au Commissaire aux Comptes de l'OMS, pour information et examen.

(Dix-septième séance, 22 janvier 1997)  
EB99/SR/17

**EB99(17) Révision de la liste des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS**

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport de son Comité permanent des Organisations non gouvernementales,<sup>3</sup> a décidé de maintenir des relations officielles avec 56 des 63 organisations non gouvernementales dont le cas a été examiné à sa quatre-vingt-dix-neuvième session. Il a remercié ces organisations de leur contribution à l'activité de l'OMS dans des domaines d'intérêt mutuel aussi divers que les médicaments et les produits biologiques, la technologie clinique et de laboratoire, la médecine radiologique, les maladies tropicales, la vaccination, la prévention de la cécité et de la surdité, la santé publique vétérinaire et les maladies non transmissibles.

Les relations avec la Commission mixte sur les Aspects internationaux de l'Arriération mentale et les deux organisations qui la constituent - la Ligue internationale des Associations pour les Personnes handicapées mentales, qui porte désormais le nom d'Inclusion International, et l'Association internationale pour l'Etude scientifique de l'Arriération mentale, qui s'appelle désormais l'Association internationale pour l'Etude scientifique des Incapacités intellectuelles - font l'objet de la résolution EB99.R26.

---

<sup>1</sup> Document JCHPSS/96.5.

<sup>2</sup> Document EB99/25.

<sup>3</sup> Document EB99/32.

En ce qui concerne les quatre organisations non gouvernementales restantes, le Conseil a déploré que, pendant la période considérée, la collaboration et les échanges aient très nettement diminué avec la Fédération internationale de Médecine physique et de Réadaptation ainsi qu'avec la Fédération mondiale des Parasitologues et qu'aucune activité commune n'ait été menée avec la Société internationale de Mycologie humaine et animale, ni avec la Fédération mondiale des Anciens Combattants. Toutefois, prenant dûment note de l'intérêt manifesté pour une réactivation de la collaboration, le Conseil a décidé de maintenir pour une année supplémentaire les relations officielles avec ces organisations afin de permettre à chacune d'elles d'élaborer des plans concrets de collaboration avec l'OMS.

Le Conseil a d'autre part recommandé que la liste des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS soit établie en fonction de l'actuelle liste ordonnée des programmes et il a donc demandé au Directeur général d'informer les organisations non gouvernementales concernées des conséquences de ce réaménagement.

(Dix-septième séance, 22 janvier 1997)  
EB99/SR/17

### **EB99(18) Examen de la politique générale concernant la collaboration avec les organisations non gouvernementales**

Le Conseil exécutif a remercié le Directeur général de son rapport sur l'examen de la politique générale concernant la collaboration avec les organisations non gouvernementales (1994-1996)<sup>1</sup> et, étant donné l'importance que pourrait avoir un certain nombre de questions soulignées dans le rapport pour le renforcement des relations entre l'OMS et les organisations non gouvernementales, il a décidé de demander au Directeur général d'établir à l'intention de la cent unième session du Conseil un autre rapport qui ferait le point de la situation actuelle, analyserait les avantages et inconvénients ainsi que les répercussions financières de l'élargissement de la politique de l'OMS concernant les relations officielles avec les organisations non gouvernementales, et présenterait les options possibles.

(Dix-septième séance, 22 janvier 1997)  
EB99/SR/17

### **EB99(19) Ordre du jour provisoire et durée de la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé**

Le Conseil exécutif a approuvé les propositions du Directeur général concernant l'ordre du jour provisoire de la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé,<sup>2</sup> telles qu'elles ont été modifiées. Rappelant sa décision antérieure<sup>3</sup> suivant laquelle la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé se tiendrait au Palais des Nations, à Genève (Suisse), et s'ouvrirait le lundi 5 mai 1997 à 10 heures, le Conseil a décidé qu'elle prendrait fin au plus tard le mercredi 14 mai 1997.

(Dix-septième séance, 22 janvier 1997)  
EB99/SR/17

---

<sup>1</sup> Document EB99/35.

<sup>2</sup> Documents EB99/37 Rev.1 et EB99/INF.DOC./6.

<sup>3</sup> Décision EB98(12).

**EB99(20) Date et lieu de la centième session du Conseil exécutif**

Le Conseil exécutif a décidé que sa centième session s'ouvrirait le jeudi 15 mai 1997 au Siège de l'OMS, à Genève (Suisse), et prendrait fin au plus tard le lendemain, vendredi 16 mai 1997.

(Dix-septième séance, 22 janvier 1997)  
EB99/SR/17

**II. LISTE DES RESOLUTIONS**

- EB99.R1 Nomination du Directeur régional pour la Méditerranée orientale
- EB99.R2 Financement du système mondial OMS d'information pour la gestion au moyen des recettes occasionnelles
- EB99.R3 Etat du recouvrement des contributions
- EB99.R4 Amendements au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière
- EB99.R5 Transfert de fonds au compte spécial pour les désastres et catastrophes naturelles du fonds bénévole pour la promotion de la santé
- EB99.R6 Fonds immobilier
- EB99.R7 Transfert du Bureau régional de la Méditerranée orientale d'Alexandrie au Caire
- EB99.R8 Rapport du groupe spécial sur la santé dans le développement
- EB99.R9 Recrutement du personnel international à l'OMS : représentation géographique
- EB99.R10 Emploi et participation des femmes à l'OMS
- EB99.R11 Confirmation d'amendements au Règlement du Personnel
- EB99.R12 Traitements du personnel hors classes et du Directeur général
- EB99.R13 Elaboration du budget programme et fixation des priorités
- EB99.R14 Centres collaborateurs de l'OMS
- EB99.R15 Réformes à l'OMS : relier la nouvelle stratégie de la santé pour tous au dixième programme général de travail, à l'élaboration du budget programme et à l'évaluation
- EB99.R16 Pour une nouvelle stratégie de la santé pour tous
- EB99.R17 Elimination de la filariose lymphatique en tant que problème de santé publique
- EB99.R18 Prévention et lutte antipaludiques
- EB99.R19 Eradication de la dracunculose

- EB99.R20 Trypanosomiase africaine
- EB99.R21 Lignes directrices concernant l'application du système OMS de certification de la qualité des produits pharmaceutiques entrant dans le commerce international
- EB99.R22 Qualité des produits biologiques entrant dans le commerce international
- EB99.R23 Comité mixte UNICEF/OMS des Directives sanitaires
- EB99.R24 Réformes à l'OMS : arrangements régionaux
- EB99.R25 Promotion de la sécurité chimique eu égard en particulier aux polluants organiques persistants
- EB99.R26 Rapport du Comité permanent des Organisations non gouvernementales
- EB99.R27 Journée mondiale de la Tuberculose
- EB99.R28 Méthode de travail de l'Assemblée de la Santé

= = =